

<http://amismarcelgodard.fr>

Assemblée Générale Ordinaire du 5 mars 2017

Procès verbal

14h15 - 14h30 Accueil et émargement de la feuille de présence.

54 membres présents ou représentés (29 membres présents et 25 pouvoirs).

14 heures 30 Dominique MOREAU, président de l'Association, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Les Amis du Père Marcel-Joseph GODARD ».

Dominique Moreau remercie les membres présents de l'association créée il y a tout juste cinq ans, rappelant que la journée a été dédiée à la célébration du 10^{ème} anniversaire du décès du Père Godard. Il se réjouit de ce moment chaleureux digne de la mémoire de Marcel Godard.

Hommage est rendu à deux membres décédés récemment : André Caillat, fidèle des chœurs de la Cathédrale, de l'Institut de Musique Sacrée et de l'association, et le frère Philippe de Tamié.

Rapport moral par Dominique MOREAU

I.– Retour sur l'exercice écoulé

1.1 Vie associative.

Depuis la dernière assemblée générale ordinaire du 28 février 2016, il y a eu deux réunions de bureau et trois réunions de conseils d'administration.

Les membres du Bureau sont en contact régulier que ce soit par téléphone ou par email et notamment pour les projets travaillés ensemble.

Dominique exprime son souci du rajeunissement de l'association, rappelant que le mot « ami » n'a pas été choisi pour nous tourner vers le passé mais vers l'avenir : la plupart d'entre nous sont liés par le souvenir de la personne du Père Godard qu'ils ont connue, mais « *les amis du Père Godard* » peuvent aussi ne pas l'avoir connu et se reconnaître dans une dynamique qu'il a insufflée sur

le plan musical et artistique, liturgique, spirituel et humain. Notre association entend donc se tourner vers l'avenir (cf. nos projets 2017).

Que faire pour une vie associative mieux partagée et plus riche ?

1.2 Les événements 2016

- *La lettre n° 3 de l'Association*. L'interview de Thibaut Louppe par Marie-Hélène Saint-Dizier a été très appréciée.
- *Le site internet* a été ouvert et mis en ligne en juillet 2016. C'est un outil fondamental pour l'association qui demandera un travail de mise à jour pour lequel le président en appelle à la collaboration de toutes et tous pour l'alimenter (photos, textes, partitions ...).
- *Un concert le 15 octobre à l'église de la Rédemption* (Lyon 6^{ème}) dans le cadre du festival « *Orgue en Jeu* » a été donné à Lyon par Baptiste-Florian Marle-Ouvrard (titulaire à Saint Eustache à Paris) sous l'égide de Denis Bordage, titulaire des orgues de l'église de la Rédemption.
- *Concert du 8 décembre*, les Vêpres de l'Immaculée ont été chantées par le Chœur Mixte de la Primatiale sous la direction de Jean-François Duchamp.

II.- L'année 2017 : les projets à venir

- 2.1 *La lettre n° 4 de l'Association* est en préparation et paraîtra fin-mars. On pourra lire une interview d'Henri Dumas par Micky Maillet.
- 2.2 *Le site internet* n'a pas beaucoup progressé. Le président renouvelle son appel à tous pour le faire vivre, l'alimenter avec des textes, des photos et surtout des extraits musicaux. Il est encore à améliorer et surtout à enrichir.
- 2.3 Deux *concerts* dans les Hautes-Alpes, à l'Abbaye de Boscodon près d'Embrun et Vallouise en lien avec le Festival « *Musique en Écrins* », les 15 et 16 juillet par l'Atelier Vocal Marcel Godard dirigé par Emmanuel Magat.
- 2.4 L'enregistrement d'une vingtaine d'œuvres de Marcel Godard (15 titres) et Thibaut Louppe (5 titres) *avec le Carmel de Mazille*, sous la direction de Thibaut, et grâce à la compétence technique de Philippe Malidin, a été réalisé fin 2016. Le CD sera prêt en juin 2017. Gérard Tracol indique comment Thibaut Louppe assure la continuité avec le père Godard par son travail auprès du Carmel où il se rend régulièrement.
- 2.5 Les *jours d'études nationales des 15 et 16 juin 2017 avec l'Université Catholique de Lyon (UCLy) « Chanter au souffle de Vatican II »* (cf. plaquette) sous le patronage de la faculté de Théologie et en lien avec l'I.P.E.R. (Institut Pastoral d'Études Religieuses). Dominique Moreau et Gérard Tracol présentent ces journées et commentent le programme. À noter la création de quatre pièces musicales dont la composition a été commandée à quatre compositeurs sur quatre textes différents et la sortie d'un recueil de 35 œuvres liturgiques, projet conduit par Philippe Malidin avec Voix Nouvelles.

Ils insistent sur *la soirée musicale du 15 juin* en l'abbaye d'Ainay (entrée libre, PAF). Soirée découverte de Marcel Godard, avec la participation de Vincent Coiffet, organiste titulaire de la basilique, et l'intervention de différents chœurs : le Chœur Mixte de la Primatiale sous la direction de Jean-François Duchamp et l'Atelier Vocal Marcel Godard sous la direction d'Emmanuel

Magat ainsi que quelques œuvres sous la direction de Thibaut Louppe. L'Assemblée aura également sa part.

Dominique Moreau fait un appel pour loger des participants qui ne sont pas lyonnais et viennent parfois de loin. Il convient que ces personnes se fassent connaître...

- 2.6 L'inventaire des œuvres du Père Godard est toujours d'actualité ; il est difficile à faire mais se met en route...

Le rapport moral étant achevé, le président donne la parole aux membres présents, les invitant à proposer des événements capables de rassembler autour de l'association.

- Marie-Hélène LAPIERRE se dit disponible si une manifestation se fait à Saint Etienne.
- Georges FOREST, *Comment inciter les jeunes qui ont chanté du Godard pendant leur jeunesse à poursuivre cette action ?* Peut-être qu'un enregistrement avec Thibaut pourrait les inciter à se mobiliser.
Réponse : il faut réfléchir à un enregistrement dans le prolongement du recueil.
- Henri GOUTTE mentionne le logiciel ZOTERO qui propose un regroupement audiovisuel partageable pour répertorier les œuvres de Marcel Godard.
- Jean-Marie BOISSON aimerait bien un CD proposant différents morceaux pour les cérémonies et principalement pour les funérailles.
- Gérard TRACOL rappelle l'objectif de promouvoir la création nouvelle dans la mesure où elle est porteuse de textes et de musique « valables »...

Après discussion,

Le rapport moral est voté à l'unanimité des présents et des représentés.

Rapport financier par Gérard TRACOL

Pour l'année 2016, pour la quatrième année de l'association, 82 membres ont adhéré ou renouvelé leur adhésion et sont à jour de cotisation.

Les comptes au 31 décembre 2016 :

Dépenses :	2 588 €
Recettes :	2 535 €

Le déficit est donc de 53,76 € pour l'année 2016.

Gérard TRACOL détaille les différentes recettes et dépenses...

Le cahier des comptes est à la disposition de chacun sur demande.

Il est proposé de maintenir la cotisation à son niveau actuel, soit 20 € pour une personne seule et 30 € pour un couple.

Après discussion,

Le rapport financier est voté à l'unanimité des présents et des représentés.

La cotisation est maintenue à son niveau à l'unanimité des présents et des représentés.

Rappel des membres du Conseil d'Administration et du Bureau

Jean-François DUCHAMP
Pascale GABET-HENRI
Henri GOUTTE
Jean-Pierre LONGRE
Micky MAILLET

Dominique MOREAU
Marie-Josèphe PIERI
Gérard TRACOL
Dominique TULIPE
Marie-Hélène SAINT-DIZIER

Le Bureau est composé :

Dominique MOREAU
Micky MAILLET
Gérard TRACOL
Marie-Hélène SAINT-DIZIER
Marie-Josèphe PIERI

Président
Vice-Présidente
Trésorier
Secrétaire
Secrétaire adjointe

Après les avoir remerciés, Dominique Moreau rappelle les modalités de fonctionnement de ces instances :

- **Le Conseil d'Administration** est composé de 12 membres maximum élus pour une durée de 3 ans renouvelable par tiers chaque année au terme du premier mandat du Conseil d'Administration (art 11).

Invités : Thibaut LOUPPE et Emmanuel MAGAT

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester : elles pourraient devenir invités permanents (il faut également penser au renouvellement futur).

- **Le Bureau** : Les membres du bureau sont élus pour trois ans et peuvent être reconduits deux fois maximum, sauf en cas de difficulté majeure à le renouveler, auquel cas une reconduction supplémentaire est possible année par année sous réserve de l'accord explicite de l'Assemblée Générale ordinaire (art 11). Mais Dominique Moreau rappelle qu'il est sain de renouveler régulièrement le bureau d'une association pour qu'elle reste vivante.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 15 h 30.

Elle a été suivie d'une conférence de Jean-François Duchamp « *Marcel Godard et la peinture* ».

Le président de l'Association
Dominique MOREAU

Le trésorier de l'Association
Gérard TRACOL

Les secrétaires de l'Association
Marie-Hélène SAINT-DIZIER et Misou PIERI